

La liberté d'expression est un sujet vaste et en même temps difficile à définir.

Nous avons décidé de recourir à la définition suivante : la liberté d'expression c'est « le droit reconnu à l'individu de faire connaître le produit de son activité intellectuelle à son entourage »¹.

En d'autres termes et pour reformuler cette liberté essentielle, on peut dire qu'il s'agit tout simplement de la possibilité de pouvoir exprimer son opinion. Ainsi, la liberté d'expression nous donne la liberté de pouvoir penser librement et surtout de pouvoir partager ces pensées, sans être censuré ni sanctionné. Elle est donc un pilier de la démocratie.

La liberté d'expression aujourd'hui, est ancrée grâce à un article de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Il a été repris dans l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques en 1976 qui a été ratifiée par plus de 168 pays. De nos jours, elle n'est pas totale et illimitée mais elle est encadrée par la loi, sanctionnant par exemple la diffamation et l'injure, les propos appelant à la haine ou encore les propos racistes et homophobes. Elle vise aussi ce qui est écrit dans les journaux, dans les livres ou, plus actuellement, ce qui est écrit sur le web. Sur une carte mondiale, on peut voir que des pays tels que la Russie, la Chine, l'Arabie Saoudite ou encore la Turquie sont loin de respecter cette liberté fondamentale de l'homme. Elle y est bafouée, ou du moins restreinte par la présence des régimes autoritaires. Il faut tout de même savoir que des pays comme la France ou les États-Unis respectent cette liberté mais là aussi elle se heurte souvent à des limites, puisqu'elle est toujours soumise à l'autorité de la loi de l'État (p.ex. « Ne pas porter atteinte à la vie privée [...] » ou « Ne pas tenir certains propos interdits par la loi [...] »)².

Aujourd'hui, les réseaux sociaux comme Facebook connaissent une charte de modération restrictive, en d'autres termes si des propos sont jugés comme indésirables par les internautes, ils sont signalés à Facebook qui les examine grâce à une équipe de modérateurs qui prennent la décision de les supprimer ou non. Bien sûr, cette décision varie de pays en pays.

Pour ce qui est du cas particulier de la satire et de la caricature, elles sont utilisables à certaines conditions : par exemple, on ne peut pas s'en prendre spécifiquement à un groupe donné de manière gratuite et répétitive. On a tout de même le droit à l'excès lorsqu'il s'agit de fins humoristiques, mais là encore tout dépend du pays où l'on se trouve et le plus souvent il appartient aux juges de décider ce qui relève de la liberté de caricature et du droit à la satire dans le cadre de la liberté d'expression.

Aujourd'hui, les défis de la liberté d'expression sont nombreux tels que la censure, la liberté du culte et sa tolérance aussi bien par des journalistes, des humoristes, des dessinateurs et des croyants. En effet, beaucoup de tensions entourant la liberté d'expression sont liées à des questions religieuses. La liberté d'expression est menacée dès que des gens défendant des positions radicales, comme DAECH par exemple, imposent leur idéologie en pensant être supérieurs aux autres.

Cependant, un des défis les plus importants à relever de nos jours est celui de préserver la liberté d'expression sur internet. Des réseaux sociaux comme Twitter que l'on considère comme « le microphone le plus puissant du monde »³ défendent la liberté d'expression. Ce sont des lieux de la défense des opinions qui lancent des mouvements de solidarité et d'engagement et surtout, qui accompagnent les événements marquants à travers le monde tels que le printemps arabe ou les attentats du 13 novembre à Paris.

Un autre défi à relever est celui de la fracture numérique dans le monde. L'avantage de l'internet est seulement disponible et accessible à une minorité de la population mondiale (seulement 39%)⁴. Cette situation est d'autant plus frustrante que dans le monde d'aujourd'hui et dans un pays comme le nôtre, nombreuses sont les informations, qu'elles soient vraies ou fausses, qui circulent sur la toile et contribuent à la liberté d'expression et d'information telle que nous la connaissons.

1 : La liberté d'expression, auteur de l'article Freedom of speech [archive] de l'Encyclopédie de philosophie de l'université de Stanford, wikipedia.org

2 : Eduscol, Portail national des professionnels de l'éducation, eduscol.education.fr

3 : Préserver la liberté d'expression sur Internet, Audrey Herblin-Stoop, lemonde.fr

4 : La fracture numérique mondiale toujours plus importante, Guillaume Serries, ZDNet.fr

5 : Référendum en Turquie : le "non" à Erdogan l'emporte dans les grandes villes, Marc Daou, france24.com

Une solution importante dans le combat de la liberté d'expression est donnée par l'homme lui-même. En dénonçant les différentes injustices présentes dans notre monde, que ce soient les répressions sur la toile ou contre la liberté de la presse, l'homme participe à la diffusion et la garantie de la liberté d'expression. Ainsi en dénonçant, par la liberté d'expression, les injustices commises dans le monde à l'encontre de cette liberté fondamentale, il participe à sa propagation universelle. Pour renforcer cette propagation, il faut développer le monde numérique dans les pays qui n'en bénéficient pas encore et dans ceux où l'accès est enfreint par l'État lui-même (p.ex. Corée du Nord, Iran, Cuba, Chine, Vietnam ou encore Azerbaïdjan). C'est pour cela que le développement du monde numérique, aujourd'hui élément incontournable de la diffusion internationale d'informations, doit avoir lieu à l'échelle mondiale pour que la liberté d'expression, l'idée même et ses idéaux, soient préservés dans notre monde.

Mais, la solution qui est probablement la plus convaincante et qui concerne surtout la jeunesse est celle de l'éducation. Une jeunesse qui a connu et qui a été éduquée dans un entourage (que ce soit à l'école, au sein de la famille ou tout simplement pendant son temps libre) où la liberté d'expression n'est pas un débat, une abstraction mais une conviction, est une jeunesse qui a pour devoir de s'insurger et de se révolter contre le non-respect de cette liberté fondamentale dans le monde. Le rôle de l'école et du milieu social est donc essentiel. Il suffit de considérer ce qui se passe actuellement en Turquie : Comment est-il possible que la plupart des voix opposantes au référendum sur les renforcements des pouvoirs du président Erdogan aient été recensées dans les grandes villes de Turquie?⁵ Sans vouloir faire d'amalgames, n'est-ce pas là un signe que les zones rurales turques manquent d'éducation et donc de savoir et ne sont-elles pas conscientes de ce qu'elles ont voté? Cela ne prouve-t-il pas que dans les grandes villes turques, la population est plus tolérante, plus éclairée, plus ouverte et surtout plus consciente de ce qu'est la liberté d'expression et du choix qu'il fallait faire pour éviter de basculer dans un régime politique ressemblant de plus en plus à une dictature? Il faut que les hommes, vivant encore dans l'ignorance de la liberté d'expression, en fassent connaissance, car c'est seulement lorsque l'on apprend à connaître une liberté que l'on ne veut plus la perdre! Notre devoir en tant que citoyen instruit et garant de la liberté d'expression est d'apporter et de propager cette liberté à nos semblables.

Jan Jablonowski, Felix Boever, Fränk Dumong et Vincent Bsarani.

1 : La liberté d'expression, auteur de l'article Freedom of speech [archive] de l'Encyclopédie de philosophie de l'université de Stanford, wikipedia.org

2 : Eduscol, Portail national des professionnels de l'éducation, eduscol.education.fr

3 : Préserver la liberté d'expression sur Internet, Audrey Herblin-Stoop, lemonde.fr

4 : La fracture numérique mondiale toujours plus importante, Guillaume Serries, ZDNet.fr

5 : Référendum en Turquie : le "non" à Erdogan l'emporte dans les grandes villes, Marc Daou, france24.com